

SOCIÉTÉ

« Les familles cherchent à comprendre »

Florence Fresnel dédicacera son livre « Tutelle et curatelle » samedi 14 octobre au Passage Culturel. Florence Fresnel est actuellement une des meilleurs spécialistes français en droit des personnes.

Quel a été votre parcours professionnel jusqu'à aujourd'hui ?

Florence Fresnel : « Après un DEA de droit, j'ai été clerc de notaire aux successions à Paris et en région parisienne. J'ai souvent pu y constater que des personnes âgées ou étaient manipulées pour signer des actes ou changeaient souvent d'idées, ou étaient confuses dans leur décision. Certains dossiers nécessitaient parfois l'autorisation préalable du juge des tutelles. Cette matière dite de la tutelle m'a beaucoup intéressée. Je l'ai donc étudiée et longuement décrite dans ma thèse sur un sujet inconnu en France : « la fiducie ». Quand je suis entrée au barreau de Paris, j'ai été considérée comme un expert pour participer à toutes les réformes de la loi et maintenant à ce titre envoyée dans les congrès internationaux. »

Pourquoi avoir écrit « Tutelle et curatelle : tout ce que je dois savoir » ?

« Les livres qui traitent de la tutelle sont des livres pour un public de juristes. Or, près d'un million de personnes sont sous une mesure



Florence Fresnel, avocate au Barreau de Paris.

de protection. J'ai pensé que les familles cherchaient donc à comprendre ce que le juge, la greffière, le mandataire judiciaire à la protection des majeurs, l'association tutélaire, le banquier, le notaire, l'assureur, l'avocat leur dit dès lors qu'un membre de leur famille est ou serait mis sous une mesure de protection. Enseignant en faculté, je me suis aperçue aussi que les médecins auxquels je faisais le cours, les assistantes sociales, les directeurs d'EPHAD et d'hôpital, me demandaient aussi de leur écrire un livre « grand public », simple qui explique clairement la tutelle. »

« Tutelle et curatelle : tout ce que je dois savoir » aux Éditions Soubeyran.

Courrier de l'Ouest
le mardi 10 octobre 2017

Le courrier de l'ouest d'A. X. 2017 -

DÉDICACE

Tutelle et Curatelle, ce qu'il faut savoir

Florence Fresnel, un des meilleurs spécialistes Français en droit des personnes dédicait samedi après-midi au Passage Culturel son dernier ouvrage « Tutelle et curatelle : tout ce que je dois savoir » aux Editions Soubeyran.

Avocat au barreau de Paris, docteur en droit, Florence Fresnel est spécialiste en droit des personnes et défend les personnes vulnérables. Elle donne des conférences, écrit dans des revues spécialisées et intervient dans les médias grand public. Elle a été faite chevalier de la Légion d'honneur en raison de son engagement dans des associations d'aide aux personnes.

« On estime à environ 850 000 le nombre de personnes protégées en France, et à bien plus celui des personnes vulnérables, ces chiffres étant appelés à augmenter dans les prochaines années avec la hausse de l'espérance de vie et le développement de la maladie d'Alzheimer » explique Florence Fresnel.

« Celles-ci n'étant plus capables de se prendre en charge, elles ont besoin d'être protégées. Ce sont le plus souvent leurs proches qui se trouvent dans l'obligation d'intervenir, d'où la nécessité pour eux de connaître les règles applicables à ces situations. C'est essentiellement à eux que s'adresse cet ouvrage de



Florence Fresnel a discuté avec des clients du Passage culturel confrontés à la problématique de la tutelle et de la curatelle.

vulgarisation, structuré autour de 25 questions-réponses simples et synthétiques sur tous les problèmes juridiques posés par la vulnérabilité des personnes âgées, malades ou handicapées » ajoute Florence Fresnel.

« Tutelle et curatelle : tout ce que je dois savoir » a pour objet d'informer, de conseiller et de guider les personnes confrontées à ces difficultés. L'ouvrage regorge de conseils pratiques, donne des adresses utiles et intègre la dimension psychologique des dossiers.